

Le conseil municipal a voté le budget à l'unanimité, validé les projets 2025, et acté le lancement d'une cagnotte helloasso pour aider à la restauration des vitraux

Mardi 15 avril, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Martine Lecouleux, maire, pour une séance essentiellement consacrée aux finances communales : Il a voté à l'unanimité le compte financier unique (CFU) qui présente un excédent de clôture de 380 780,61€ en fonctionnement et un déficit d'investissement de 71 431,16€.

Le résultat de fonctionnement sera affecté pour couvrir le déficit d'investissement et repris en fonctionnement.

Le budget construit en commission, s'équilibre à 700 000 € en fonctionnement et en investissement à 668 000 €, soit un **total de 1 368 000 €**, le budget annexe logements sociaux est arrêté en cumul à 261 000€.

Les taux des taxes locales sont votés sans augmentation pour la taxe foncière sur les propriétés bâties : 33,01 %, et pour le non-bâti : 45,15%, et avec une majoration de 0,50%, pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires soit 13,00 % (*taux restant inférieur au taux moyen départemental égal à 24,95 %*). Cette année encore, cette décision procède de la volonté de la municipalité de ne pas alourdir la fiscalité des habitants.

Parmi les dossiers importants budgétisés cette année, figurent notamment :

1. La poursuite des travaux d'entretien du patrimoine bâti : couverture du restaurant scolaire, rénovation énergétique des logements de l'ancien presbytère, peinture des portes d'entrée de l'église, restauration des vitraux du chœur, etc... ;

2. L'achat des plaques de rue nécessaire après la mise en place de l'adressage ;

3. Le maintien confirmé du budget pour la voirie garantissant la continuité des travaux d'entretien des routes ;

4. Les subventions reconduites aux associations ;

5. Le soutien au financement participatif avec la cagnotte helloasso ouverte en ligne par l'Association de sauvegarde des vitraux de l'église pour les restaurations en cours :

<https://www.helloasso.com/associations/association-pour-la-sauvegarde-des-vitraux-de-st-christophe-de-double>

6. L'ouverture de l'aire de camping-car Park ce qui devrait favoriser le tourisme local.

Face à la diminution drastique des subventions Etat et Département, le conseil municipal reste engagé à assurer une gestion stricte et rigoureuse des finances, tout en favorisant, avec les projets 2025, une image dynamique et positive de la commune.